



Contribution aux politiques nationales pour une transition agroécologique au Sénégal

Note de synthèse à l'attention des décideurs



DyTAES

Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal

Introduction

La population du Sénégal estimée à plus de 16 millions connaît une augmentation rapide et devrait dépasser les 25 millions en 2035 pour se rapprocher des 55 millions en 2063. Nourrir cette population se pose aujourd'hui et se posera dans les années à venir comme un défi majeur difficile à relever. Cet enjeu s'accroît si l'on veut fournir de manière durable à cette population, de la nourriture saine, en quantité suffisante et économiquement accessible. Le défi devient encore plus aigu si l'on prend en compte le contexte d'intensification des changements climatiques et de leurs effets, de l'urbanisation accélérée, des enjeux d'accès à l'emploi, de la multiplication des problèmes de santé liés en grande partie aux modes de consommation et aux systèmes alimentaires de manière générale.

Avec l'initiative « PSE vert » inscrit dans le Plan Sénégal Émergent (PSE), référentiel de la politique économique et sociale à moyen et long terme, l'Etat du Sénégal prend bien en compte le défi de sécuriser l'alimentation des générations actuelles et futures.

Présenté comme l'expression de la nécessité d'une transition agroécologique (TAE) avec comme impératif, le reverdissement du Sénégal, le PSE vert traduit une volonté politique forte en faveur d'un développement fondé sur des modes de production et des systèmes alimentaires plus durables.

Se saisissant de cette volonté politique affichée, différents acteurs de l'agroécologie ont décidé de se réunir au sein d'un seul cadre pour contribuer aux réflexions de l'Etat sur la question de la transition agroécologique. Dénommé « Dynamique pour une Transition AgroEcologique au Sénégal » (DyTAES), ce cadre regroupe une diversité d'acteurs comprenant des paysans, des organisations communautaires de base, des collectivités territoriales, des organisations non-gouvernementales, des chercheurs et des entreprises privées.

La DyTAES vise, dans le domaine de l'agroécologie, à accompagner l'Etat dans sa mission régalienne d'élaborer les politiques publiques. Elle est en effet convaincue que la traduction d'une volonté politique en actions se nourrit, au-delà de l'Etat, de la contribution de divers acteurs. La DyTAES a lancé cette initiative afin d'alimenter les réflexions, en se basant sur l'expérience concrète de ses différents membres, afin d'en partager les enseignements et formuler à partir de ces acquis certaines recommandations.

Issu d'un large processus de consultation dans les différentes régions du Sénégal, le document de contribution aux politiques nationales de transition agroécologique élaboré par la DyTAES, constitue un premier investissement collectif pour une transition agroécologique dont la nécessité fait, sans nul doute, l'objet de consensus entre l'Etat et les autres acteurs impliqués dans le développement et la gestion durables des ressources naturelles du Sénégal.



Renforcés par les actions anthropiques relatives à l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles agro-sylvo-pastorales et halieutiques, les changements climatiques accroissent et rendent complexes les défis que doivent relever nos systèmes de production. Les manifestations les plus marquantes de ces phénomènes se traduisent, entre autres, par l'irrégularité de la pluviométrie, l'augmentation de la désertification, un déséquilibre croissant de la biodiversité et des services écosystémiques.

Ces différents phénomènes entraînent une baisse des rendements des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, à laquelle les solutions apportées restent majoritairement inspirées de la Révolution Verte et contribuent dans le long terme, à impacter négativement l'environnement. Aussi, elles ont des incidences négatives sur l'alimentation et la santé des consommateurs, des producteurs et des animaux.

Dans ce contexte, l'agroécologie constitue une voie crédible pour relever les défis alimentaires et environnementaux de notre pays. En effet, l'agroécologie propose des systèmes de production alternatifs qui s'inspirent du fonctionnement des écosystèmes pour préserver la biodiversité et optimiser les relations entre agriculture, élevage, foresterie, environnement, systèmes alimentaires et sociétés.

En cela, l'agroécologie est bien en phase avec les orientations des agendas 2030 sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et 2063 de l'Union Africaine.

Elle est aussi en conformité avec le Plan Sénégal Emergent dans ses orientations traduites dans le Plan d'Action Prioritaire 2019-2023 (PAP2/PSE) qui vise entre autres, à établir des modes de production et de consommation durables. En effet, le PAP2 s'est proposé de promouvoir les bonnes pratiques en matière de production et de consommation, d'améliorer le contrôle de la qualité et de l'hygiène des produits et de soutenir le verdissement de la croissance de l'économie. Ces propositions cadrent bien avec l'ODD 12 qui incite les producteurs, les consommateurs, les communautés et les gouvernements à améliorer les pratiques en matière de production, de mise en marché et de consommation des produits au niveau de tous les maillons des chaînes de valeurs.

Par ailleurs, l'agroécologie et ses métiers connexes constituent une opportunité par rapport aux défis de l'accès à l'emploi. Elle peut permettre au secteur agricole d'absorber une bonne partie des jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi et ainsi contribuer à apporter des solutions aux préoccupations de l'Etat en matière d'emploi et d'insertion professionnelle.

Partant de ces considérations et en faisant sienne l'idée des 10 éléments(1) de l'Agroécologie définis par la FAO, l'action et la vision de la DyTAES s'intègrent bien dans les orientations stratégiques et politiques de l'Etat du Sénégal.

(1) La FAO a mis en avant 10 éléments caractéristiques des systèmes de production agroécologiques : la diversification des systèmes de production, la co-construction des connaissances, les synergies eau-sol-arbres-animaux-plantes, l'efficacité d'utilisation des ressources, le recyclage de la biomasse et de l'eau, la résilience des systèmes de production, les valeurs humaines et sociales, les cultures et traditions alimentaires, la gouvernance responsable et enfin l'économie circulaire et solidaire.

Bâtir la transition agroécologique au Sénégal sur les acquis d'hier et d'aujourd'hui

Soutenir l'élaboration d'une politique nationale pour la transition agroécologique ne laisse pas entendre que la transition n'est pas encore prise en compte par l'Etat et les acteurs.

En effet, le Sénégal ne part pas de « zéro » sur le chemin de la transition agroécologique. Il existe de nombreux acquis dans des initiatives portées par l'Etat ou d'autres acteurs qui pourraient constituer le socle de la transition.

Si le terme « agroécologie » n'apparaît que tardivement dans certaines de ces initiatives, les principes et les pratiques de l'agroécologie y sont bien présents.

Une dynamique collective sur la transition agroécologique aurait surtout pour intérêt de mieux organiser ces initiatives en créant des liens entre elles, pour renforcer leurs acquis, s'appuyer sur leurs leviers et travailler à lever les freins matériel, social, économique, environnemental et politique pour une mise à l'échelle.

Les initiatives portées par l'Etat : une bonne fondation pour impulser la transition agroécologique

Depuis quatre décennies, l'Etat du Sénégal prend des initiatives allant dans le sens d'une transition agroécologique avec des instruments réglementaires, des cadres politiques et des plans et programmes. Déjà en matière de réglementation plusieurs textes comme le Code forestier, le Code de l'eau, le Code de l'environnement, la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale ont instauré des règles et donné des orientations pour la gestion et la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. Les différents ministères prennent de plus en plus en compte la question de la durabilité des systèmes de production dans leurs différentes actions et programmes.

En plus de cette option des secteurs ministériels, plusieurs instruments politiques se sont succédé et ont permis de travailler sur une diversité de questions : la restauration de la fertilité des sols, la restauration des terres salées et leur mise en valeur, la lutte contre

l'érosion hydrique, la réhabilitation du couvert végétal, l'utilisation rationnelle de l'eau et la protection des aires marines. Il s'agit notamment du Plan National pour l'Environnement (PNAE), du Plan d'Action National pour l'Adaptation au Changement Climatique (PANA), de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), du Cadre National d'Investissement Stratégique pour la Gestion Durable des Terres (CNIS/G-DT), de l'Initiative de la Grande Muraille Verte et d'un ensemble de politiques de gestion des ressources naturelles portés par le ministère de l'environnement.

Aussi, des acquis importants sont issus des initiatives comme le Projet de Gestion et de Restauration des Terres dégradées du bassin arachidier (PROGERT), le Projet de Renforcement de la Gestion des Terres et des Ecosystèmes dans les Niayes et en Casamance (PRGTE) et les projets d'aires marines protégées.

L'Etat dispose par ailleurs d'institutions et de services qui s'investissent dans des initiatives en lien avec la transition agroécologique avec un rôle central et des acquis importants. Au-delà des universités publiques, de l'ISRA et de ses démembrements, l'Etat a créé des structures qui jouent des rôles importants en rapport avec la transition agroécologique. Il s'agit entre autres : (i) du Centre de Suivi Ecologique (CSE) qui a pour mission d'effectuer des veilles environnementales et climatiques ; (ii) de la Direction de la Protection des Végétaux (la DPV qui développe et diffuse des techniques de lutte biologique) et les différentes directions et services des ministères de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de l'environnement ; (iii) du laboratoire Ceres Locustox qui analyse les résidus de

pesticides, métaux lourds et autres polluants dans les produits agricoles et halieutiques et dans l'eau, le sol et les sédiments. Le laboratoire offre un service de conseil aux décideurs, distributeurs, producteurs et exportateurs sur l'usage rationnel et sécurisé des pesticides.

Fort de cela, l'Etat incarne bien avec ses services, le leadership pour une TAE en impulsant une bonne dynamique nationale, adossée à une synergie multisectorielle efficace.



Les initiatives portées par des acteurs non étatiques avec un rôle moteur des exploitations familiales et des femmes : un acquis majeur sur le chemin de la TAE

A côté de l'Etat, divers acteurs développent des initiatives dans le domaine de l'agroécologie. Il s'agit en particulier d'Organisations Communautaires de Base (OCB), de faitières d'Organisations Paysannes (OP), d'Organisations Non-Gouvernementales (ONG), d'élus et de collectivités territoriales, d'entreprises et de structures de recherche engagées.

Ces initiatives tournent autour de : (i) la gestion des ressources naturelles : gestion communautaire des forêts, restauration de la fertilité des terres, régénération naturelle assistée des arbres (RNA), protection des ressources halieutiques via les aires marines protégées, gestion communautaire des ressources pastorales, gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ; (ii) l'intensification écologique de l'agriculture : agroforesterie, association-diversification de cultures, compostage, production de biopesticides et de biofertilisants liquides, intensification écologique des systèmes rizicoles, lutte biologique ; intégration agriculture élevage/pisciculture ; (iii) la valorisation et la mise en marché de produits agroécologiques ; (iv) le portage des préoccupations des consommateurs ; (v) la recherche, formation-insertion ;

(vi) des projets holistiques par terroir.

Ces initiatives sont menées à petite échelle, notamment au niveau des exploitations familiales dans les terroirs, mais elles font la démonstration que l'agroécologie apporte des réponses convaincantes aux défis des systèmes de production et d'alimentation.

Les femmes, actrices incontournables de ces initiatives, font preuve de leadership et sont dotées de capacités organisationnelles remarquables. Elles sont actives non seulement dans la production agricole, mais aussi dans la transformation et la valorisation des produits agro-alimentaires.

Ces acteurs et les enseignements issus des succès et manquements de leurs différentes initiatives sont d'un grand intérêt pour une marche vers la transition agroécologique.



Les opportunités offertes par un contexte international favorable à la TAE

Depuis 2017, l'engagement des acteurs internationaux et régionaux pour l'agroécologie s'est accéléré. Les sphères politiques et les partenaires techniques et financiers affichent leur volonté d'intervention coordonnée en Afrique autour des pratiques et des valeurs de l'agroécologie.

Ainsi, plusieurs initiatives ont été lancées, notamment en Afrique de l'Ouest, par différents bailleurs et partenaires techniques et financiers. Que ce soit dans le domaine de la recherche, des actions de terrain ou de programmes mixtes portés par les Etats ou par des acteurs non étatiques, les initiatives se multiplient et les partenaires techniques et financiers soutiennent de plus en plus des actions en faveur de la transition écologique en Afrique.

Parmi ces initiatives, on peut citer le Projet d'Appui à la Transition Agro-Ecologique en Afrique de l'ouest (PATAE) coordonné par l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA). Ce projet vise à accompagner la transition agroécologique en Afrique à travers le financement d'actions de terrain soutenant

l'intensification agroécologique et les échanges d'expériences. Sa finalité est de contribuer à l'élaboration de politiques publiques qui soutiennent l'agroécologie. L'initiative de l'Agriculture Ecologique et Biologique (AEB) en Afrique est une autre action qui vise à soutenir et à mettre en œuvre la décision de l'Union Africaine sur l'agriculture biologique. Elle cherche à intégrer l'agriculture écologique et biologique dans les systèmes nationaux de production agricole d'ici 2025. L'objectif est d'améliorer la productivité agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux marchés et le développement durable en Afrique. C'est dans cette même perspective que l'initiative DEvelopment Smart Initiative for Research in Agriculture » (DESIRA FAIR) est mise en œuvre. Son but est d'accompagner l'agriculture et les systèmes alimentaires au Sud par la recherche et l'innovation pour les rendre plus résilients aux effets du changement climatique.

Par ailleurs, le bureau de la FAO à Dakar a inscrit la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, et le soutien de la mise à l'échelle et l'institutionnalisation de l'agroécologie, parmi ses domaines prioritaires pour la période de 2019 à 2023.

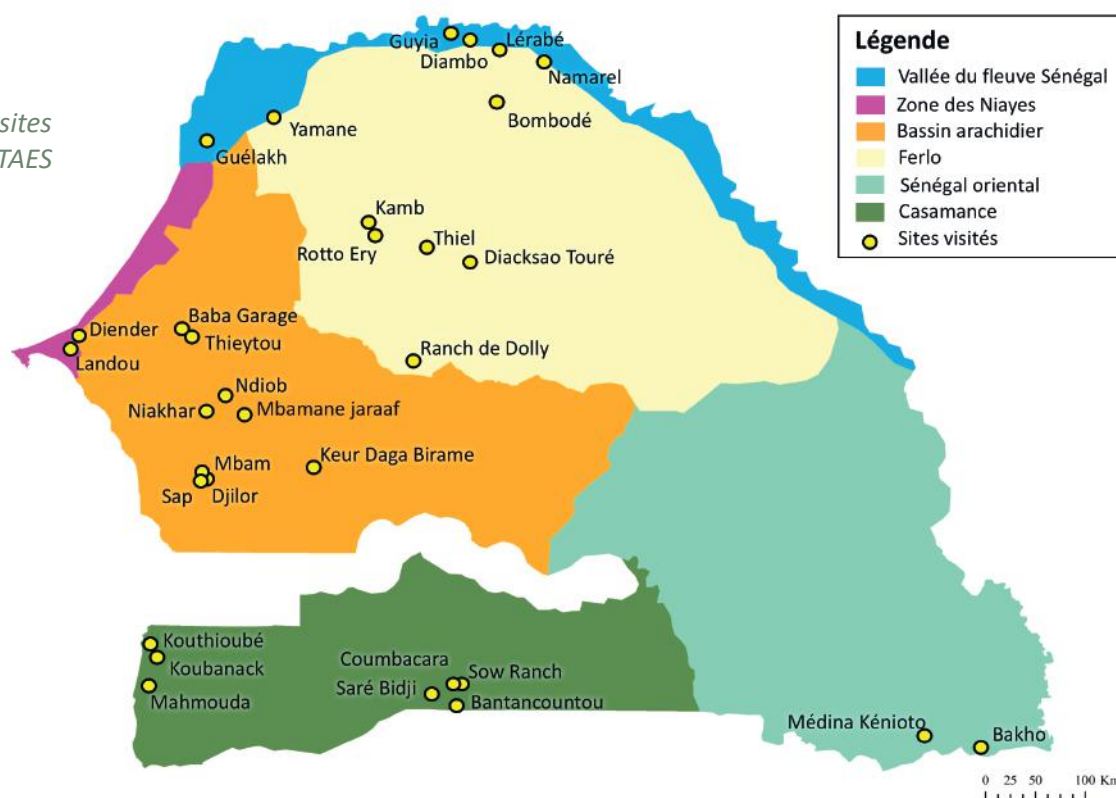
Toutes ces initiatives pourraient être valorisées par le Sénégal qui peut aussi être le réceptacle d'expérimentations pour les partenaires techniques et financiers et autres acteurs qui souhaiteraient mettre en place ou renforcer des initiatives de transition agroécologique.

Les défis majeurs qui ont inspiré les orientations proposées par la DyTAES

Entre le 05 août et le 11 novembre 2019, la DyTAES a conduit un vaste processus de consultation ayant impliqué plus d'un millier d'acteurs. Des ateliers zonaux multi acteurs se sont tenus les 6 zones éco-géographiques du Sénégal. Ces consultations avaient pour objectifs : (i) d'établir pour chaque zone un diagnostic des enjeux majeurs en matière d'agriculture, d'élevage, de développement rural et de sécurité alimentaire ; (ii) d'identifier et documenter des initiatives agroécologiques prometteuses ;

(iv) de comprendre pour chaque zone les freins et leviers à la transition agroécologique ; (v) de recueillir les propositions politiques des acteurs en lien avec les enjeux majeurs identifiés. Un atelier spécifique de consultation a également été organisé à Dakar avec les consommateurs et leurs associations pour prendre en compte leurs visions de la transition agroécologique.

Les trente-deux sites visités par la DyTAES

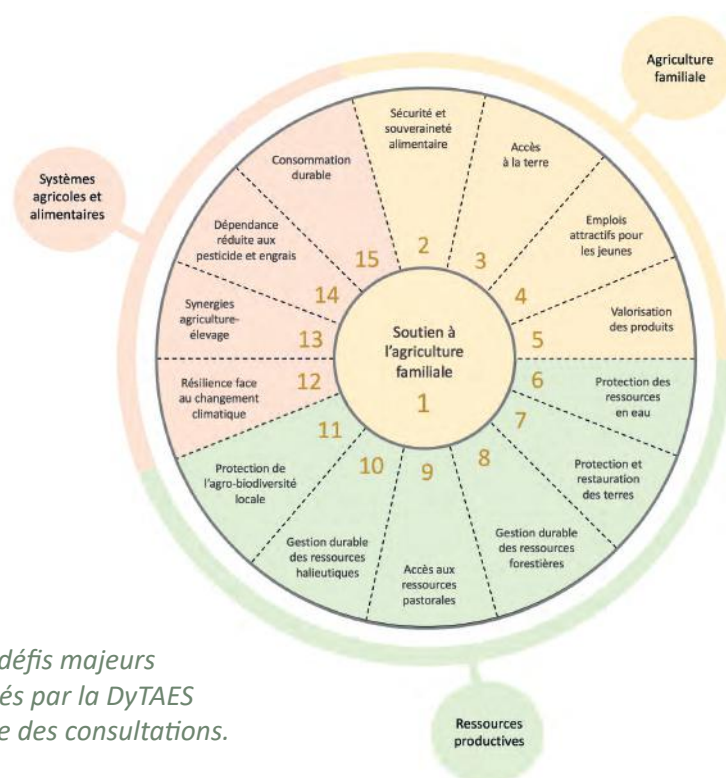


Le diagnostic participatif mené par la DyTAES lors des consultations, couplé à une analyse de la littérature existante, a montré que les systèmes de production actuels sont marqués par : une dépendance élevée aux intrants exogènes, une faible résilience face aux aléas climatiques et aux bio-agresseurs et une utilisation excessive et non-durable des ressources telles que l'eau, le sol et la forêt. Les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux demeurent fragiles et coexistent de plus en plus mal en raison de la pression sur les ressources et des multiples transformations en cours dans les territoires (dégradation des forêts, salinisation des nappes et des sols, pollutions des mers, réduction des ressources fourragères et de la mobilité du bétail). Ces déséquilibres résultent en partie de processus globaux sur lesquels les systèmes de production locaux n'ont aucune prise, tels que les mutations démographiques, l'urbanisation rapide, le changement climatique, la surexploitation des ressources ou encore l'exploitation minière. Les populations rurales qui dépendent de l'agriculture et des ressources naturelles pour leur sécurité alimentaire paient un lourd tribut face à cette dégradation généralisée de leur environnement.

Dans ce diagnostic, l'analyse de l'aval des filières a révélé une forte extraversion des modèles de consommation qui rassure peu les consommateurs sur la qualité et l'origine des produits. Cette situation est accentuée par un système de distribution qui ne donne pas de visibilité aux produits issus de l'Agroécologie qui restent financièrement peu accessibles.

Cette accessibilité financière et géographique étriquée confine ces produits à une consommation militante ou ciblée sur un marché de niche accessible uniquement à une certaine classe de la société, en plus des expatriés. Pourtant, pour des raisons nutritionnelles et de santé, les citoyens-consommateurs affirment en grande partie leur volonté d'inverser leur modèle de consommation en faveur de ces produits. Ce qui veut dire que si des efforts sont faits pour lever les contraintes liées aux coûts de production et à l'information des consommateurs, les produits agroécologiques pourront être disponibles dans les marchés de masse et par conséquent accessibles à la majorité des citoyens-consommateurs.

Globalement, le diagnostic a permis d'identifier 15 défis majeurs pour l'agriculture sénégalaise. Ces défis sont liés à la promotion d'une agriculture familiale (défis 1 à 5), à la gestion durable des ressources productives (défis 6 à 11) et à la résilience des systèmes agricoles et alimentaires (défis 12 à 15). Ces défis sont fortement liés entre eux. Aussi, pour les relever, est-il requis d'agir autant que possible de manière simultanée et coordonnée sur les différents défis et de construire des synergies.



Les 15 défis majeurs identifiés par la DyTAES à l'issue des consultations.



Des recommandations pour des options politiques fortes vers une transition agroécologique centrée d'abord sur les exploitations familiales agro-sylvo-pastorales sénégalaises

Les résultats du processus de concertation engagé par la DyTAES révèlent que pour réussir, la transition agroécologique devra nécessairement s'appuyer sur des changements profonds dans l'organisation des filières et des territoires, ainsi que dans l'ensemble du système d'appui aux productions agro-sylvo-pastorales (accès aux services, appui-conseil, formation, subvention, financement, recherche etc.). C'est pour cette raison que la DyTAES appelle à la construction d'une politique intégrée et holistique, reposant sur une intervention coordonnée dans plusieurs secteurs et capable de prendre en compte le caractère multidimensionnel et transversal de la transition agroécologique. Une telle politique pourrait être orientée autour de quatre axes essentiels : (i) l'amélioration et la sécurisation des bases productives ; (ii) l'accroissement durable de la productivité et des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (iii) la promotion des produits issus de l'agroécologie dans les chaînes de valeur ; (iv) l'amélioration de la gouvernance, des conditions cadres et du financement du passage à l'échelle de la transition agroécologique à l'horizon 2035.

Suite à son processus de consultation, la DyTAES a formulé douze (12) orientations politiques reliées à quatre (4) axes stratégiques.

Axe 1 Amélioration et sécurisation des bases productives

- 1- Améliorer l'accès équitable des exploitations familiales à l'eau productive et une utilisation durable par tous (et pour tous)
- 2- Renforcer en priorité les stratégies nationales de gestion durable des ressources naturelles
- 3- Renforcer le capital semencier (végétal, animal, halieutique et forestier) des exploitations familiales en veillant à la préservation de la biodiversité

Axe 2 Accroissement durable de la productivité et des productions ASPH

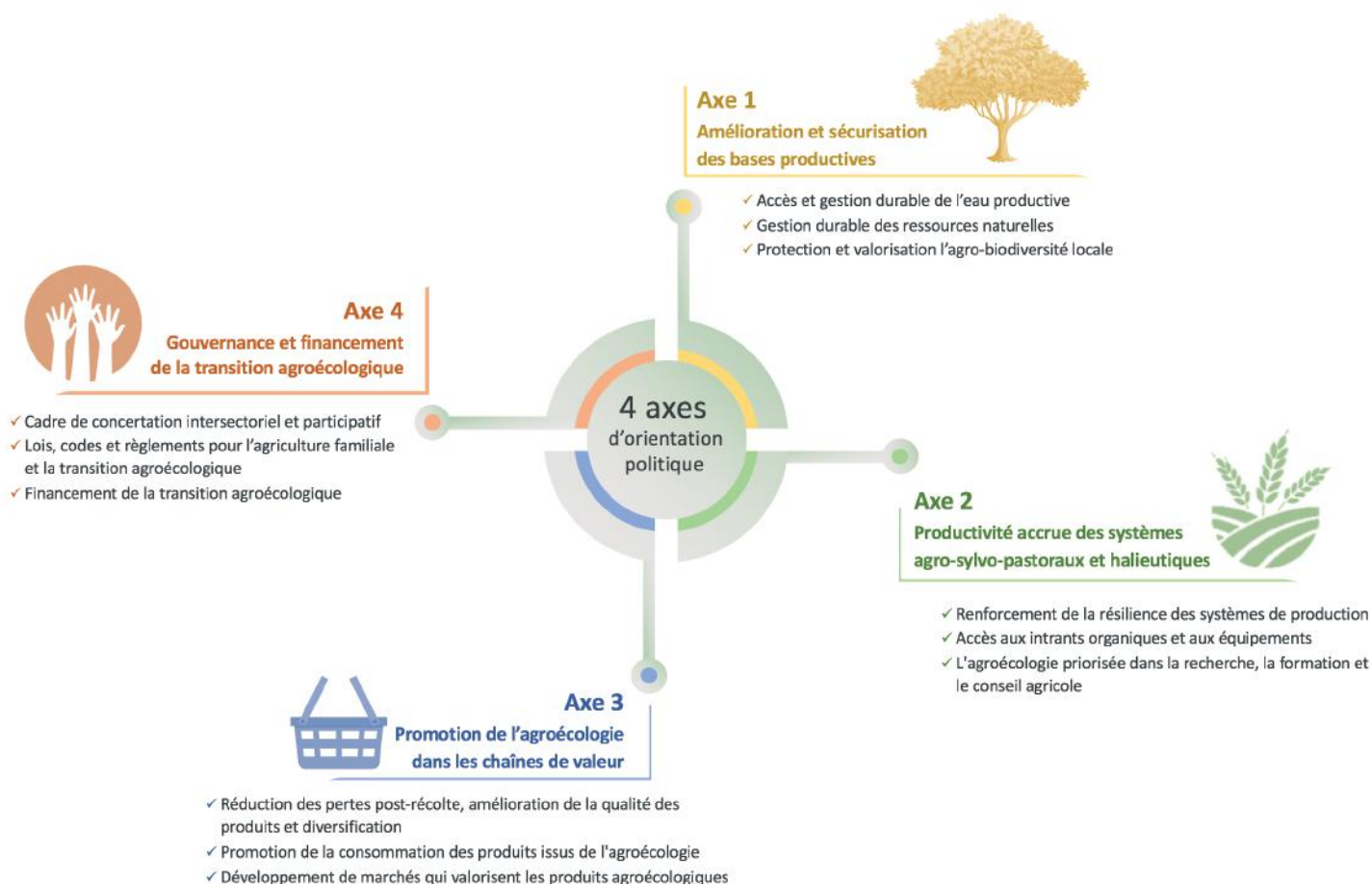
- 1- Renforcer la résilience des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et halieutiques (ASPH) via l'adoption de pratiques agroécologiques.
- 2- Faciliter l'accès des exploitations familiales à des intrants organiques et du matériel de qualité et adapté pour accroître la productivité ASPH.
- 3- Prioriser l'AE dans les programmes de recherche, de formation et de conseil des différents secteurs de la production ASPH

Axe 3 Promouvoir les produits AE dans les chaînes de valeur ASPH au niveau post-production

- 1- Limiter les pertes post-production, améliorer la qualité sanitaire des produits ASPH et diversifier l'offre en produits transformés en renforçant les unités artisanales.
- 2- Promouvoir la consommation des produits issus de l'AE pour leur appropriation par les citoyens-consommateurs informés et rassurés de leur innocuité, de leur valeur nutritive et des conditions de durabilité dans lesquelles ils sont produits
- 3- Faciliter l'accès des exploitations familiales à des marchés qui valorisent les produits AE

Axe 4 Améliorer les conditions cadres, le financement et la gouvernance pour une transition agroécologique à grande échelle

- 1- Instaurer un cadre de concertation intersectoriel, participatif et inclusif pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des orientations pour une TAE réussie
- 2- Améliorer, adopter et faire appliquer les lois, codes et règlements cohérents et favorables à la TAE
- 3- Assurer le financement de la transition agroécologique en priorisant le soutien aux EF et l'accessibilité aux consommateurs



Les quatre axes d'orientations politiques proposés par la DyTAES pour une transition agroécologique au Sénégal.

Les recommandations de la DyTAES pour le court terme et le moyen terme

Quarante et une (41) recommandations sont issues des orientations politiques et axes stratégiques définies par la DyTAES. La prise en charge de ces recommandations prendra du temps parce que cela concerne une batterie de mesures politiques et réglementaires concernant différents domaines et impliquant divers secteurs et services ministériels.

C'est pour cette raison que la DyTAES propose de prendre en charge dans un premier temps, des recommandations dont le traitement pourrait être engagé dans le court terme. Celles-ci sont globalement de 2

natures : (i) celles qui visent à renforcer les initiatives des acteurs déjà engagés dans l'agroécologie ; (ii) celles concernant la création des conditions de mise en marche de la dynamique nationale.

Comme cela a été souligné précédemment, les acteurs engagés dans l'agroécologie se heurtent à des contraintes auxquelles il faut apporter des solutions qui ne dépendent pas forcément de la mise en marche du processus national tel que proposé.

Pour les prendre en charge, la DyTAES formule les recommandations suivantes :

- Veiller à la cohérence politique et une prise en compte plus accrue d'activités en lien avec la transition agroécologique dans les actions du gouvernement (cadres institutionnels et légaux, orientations budgétaires, politique de consommation et stratégies commerciales) ;

- Subventionner et rendre visibles et accessibles les biofertilisants et les bio pesticides pour les paysans engagés dans l'agroécologie ;

- Réduire le prix de l'eau productive ;

- Créer les conditions d'une bonne application de la GIRE, notamment au niveau local ;

- Réglementer l'utilisation de produits chimiques notamment pour préserver la qualité de l'eau ;

- Soutenir dans les stratégies de reverdissement, la régénération naturelle des essences forestières par des mises en défens au-delà de l'application des sanctions du Code forestier et des initiatives de reboisement ;

- Promouvoir la simplification des plans d'aménagement pour donner plus de place aux collectivités territoriales et aux communautés dans la gouvernance des forêts ;

- Accompagner les exploitations familiales qui souhaitent s'engager dans la TAE à travers des mesures incitatives (produits d'assurance agricole adaptés, amortissement des risques, infrastructures de stockage et conservation, etc.) ;

- Soutenir toutes les initiatives de valorisation des ressources alimentaires pour le bétail et de production de cultures fourragères pour favoriser la complémentarité agriculture-élevage ;

- Voter après avoir pris en charge les recommandations de la société civile, vulgariser et faire appliquer le Code pastoral ;

- Adopter une loi foncière qui sécurise d'abord les droits des sociétés paysannes et des générations futures ;

- Garantir la prise en compte des semences paysannes dans les politiques nationales, les droits des paysans à les échanger (application du TIRPAA) et le maintien du principe de précaution face aux OGM dans la loi sur la biosécurité.

Pour ce qui est de la marche de la dynamique nationale souhaitée, la DyTAES est consciente que la transition agroécologique telle qu'elle la perçoit, est un processus qui s'inscrit dans le long terme et qui nécessite la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs. Ce qui veut dire que la mise en marche des orientations devra prendre du temps.

A ce titre, les membres de la DyTAES demandent à l'Etat du Sénégal de considérer à court terme les trois

priorités suivantes pour mettre à l'échelle la transition agroécologique :

- Mettre en place un cadre de dialogue multi-acteurs national pour la transition agroécologique, regroupant les institutions publiques compétentes, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile, les institutions de recherche, les organisations de producteurs, le secteur privé et les consommateurs pour : (i) définir le contenu et les modalités d'opérationnalisation d'une politique nationale de transition agroécologique prenant en compte les orientations politiques identifiées par la DyTAES ; (ii) établir les rôles et responsabilités de chacune des parties prenantes ; (iii) tirer des enseignements des expériences locales pour élaborer la politique de transition agroécologique.

- Encourager et appuyer financièrement des expérimentations holistiques à l'échelle de communes ou de départements, où les acteurs locaux co-conçoivent et mettent en œuvre un plan territorial de transition agroécologique. De tels plans se baseraient sur les principes suivants : (i) la prise en compte et l'intégration opérationnelle des 4 axes d'orientation politique de la DyTAES ; (ii) la mise en œuvre de changements coordonnés et simultanés dans plusieurs secteurs d'activité (éducation, agriculture, alimentation, énergie, habitat, forêt, etc.) ; (iii) le renforcement et la mise en synergie des initiatives agroécologiques existantes dans les territoires ; (iv) une démarche de suivi-évaluation capable de documenter chaque expérimentation, d'en mesurer les impacts et de tirer des enseignements utiles dans la perspective d'une mise à l'échelle ; (v) le dialogue avec une instance nationale multi-acteurs chargée d'appuyer les différentes expérimentations locales, de garantir leur cohérence et de définir les conditions de leur mise à l'échelle.

- Au cours de la première phase de dialogue politique, procéder avec les acteurs, à l'identification des priorités pouvant avoir un effet de levier pour la transition agroécologique et prendre des mesures pour bien les valoriser dans les expérimentations pilotes et tout le processus de la transition agroécologique.

CONCLUSION



A l'instar des autres pays d'Afrique, l'Etat du Sénégal est conscient de la nécessité de relever le défi de la transformation des modes de production pour une croissance économique inclusive et durable. Les problèmes concernant les changements climatiques, la baisse de la pluviométrie, la dégradation des ressources naturelles et la santé publique liée à la consommation, rappellent cette impérieuse nécessité.

Pour relever ce défi, l'Etat sénégalais au plus haut sommet, affiche une volonté politique d'aller vers une transition agroécologique. Cependant, le caractère multidimensionnel de la transition agroécologique requiert que la traduction d'une telle volonté en action se fasse avec la contribution d'une diversité d'acteurs.

L'Histoire du dialogue entre les décideurs et les acteurs non étatiques au Sénégal révèle que le plus souvent, c'est l'Etat qui lance les processus d'élaboration de politique publique et invite, au besoin, les autres acteurs à participer aux réflexions.

Cette fois-ci, la DyTAES a pris l'initiative de proposer une contribution pour insuffler une dynamique de co-construction avec l'Etat. La démarche participative de consultation qu'elle a menée a abouti à un document de contribution avec des propositions d'orientations politiques et des recommandations.

La dynamique ne s'arrête pas à ce stade car elle ne fait que commencer avec ce document. Pour la suite, les membres de la DyTAES réaffirment leur volonté de continuer le dialogue avec les différents acteurs et l'Etat pour un engagement national vers une transition agroécologique.

La DyTAES encourage les partenaires techniques et financiers à appuyer l'Etat du Sénégal dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de transition agroécologique, et dans la conduite des expérimentations pilotes.



DyTAES

Dynamique pour une transition
agroécologique au Sénégal